



**Document à compléter pour la demande
d'extrait de casier judiciaire n°2**

(A compléter par la personne concernée par la demande)

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier, la réglementation nous fait l'obligation de demander le bulletin n°2 de votre casier judiciaire.

Conformément à l'article L.421-3 alinéa 6 du CASF, le service de PMI sollicitera directement un extrait du bulletin n°2 du casier judiciaire pour vous-même ainsi que pour tous les majeurs vivant à votre domicile à l'exception des majeurs accueillis en application d'une mesure d'aide sociale à l'enfance.

Afin d'obtenir ce bulletin n°2, je vous remercie de nous **retourner ce document complété avec votre dossier de demande d'agrément et une copie de votre carte d'identité.**

Merci de remplir une demande par personne.

NOM (suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)

Prénom.....

Genre : Masculin Féminin

Adresse.....

.....

Date de naissance

Lieu de naissance
⇒ commune.....

⇒ département.....

⇒ pays.....

Nom et prénom de votre père

Nom et prénom de votre mère

Date

Nom et Prénom

Signature